VOL. IX. MANITOBA. No 2.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, MERCREDI, 4 JUIN, 1879.



AVIS PUBLIC.

AVIS est par le present donné que le soussigné a le 5ième jour d'Avril dernier, en conformité des dispositions de l'Acte 38 Viet., Cap. 2, d'Acte des Elections de 1875, affiché dans son bureau des copies des Listes Electorales pour le Comte de Provencher, et à aujourd'hui transmis des dites listes aux differentes personnes mentionnees dans le dit Acte.

JOSEPH TURENNE,
Greffier de la Cour de Comte de Provencher.

Bureau du Greffier de la Cour de Comté pour le Comte de Provencher.

St. Norbert, 1 Mai, 1879. 2f



AVIS PUBLIC

AVIS est par le présent donne que le soussigné a le 5iéme jour d'Avril dernier, en conformité des dispositions de l'Acte 38 Viet., Cap. 2, (l'Acte des Elections de 1875), affiché dans son bureau des copies des Listes Electorales pour le Comte de Provencher, et a aujourd'hui transmis des copies des dites listes aux differentes personnes mentionnées dans le dit Acte.

PIERRE LAVALLÉE,
Greffier de la Cour de C. de Marquette Est.

Bureau du Greffier de la Cour de Comte pour le Comte de Marquette Est.

St. François Xavier, 1er Mai, 1879. 2f



AVIS.

AVIS est par le present donne que le soussigné a le 17iéme jour de Fevrier courant, en conformité des dispositions de l'Acte 34 Viet., Cap. 2, (l'Acte des Elections de 1875), affiché dans son bureau des copies des Listes Electorales pour les divisions suivantes, savoir : St. James, St. Charles, St Boniface, Headingley et Kildonan, et a aujourd'hui transmis des copies des dites listes aux différentes personnes mentionnées dans le dit Acte.

EDMUND MARSTON,
Greffier de la Cour de Comté de Selkirk

Bureau du Greffier de la Cour de Comté pour le Comte de Selkirk.

Winnipeg, 8 Mai, 1879.



LE "METIS."

Mercredi, 4 Juin, 1879.

L'HON. M. DUBUC.

Lundi soir M. Norquay a fait mander l'Hon. M. Dubuc et lui aurait offert, dit-on, un portefeuille dans le gouvernement local.

LES SÉANCES.

Il n'y a pas eu de séance samedi dernier. Lundi, M. Norquay a demandé l'ajournement presqu'immédiat, mardi (hier) aussi. C'est cette après-midi, aujourd'hui que M. Norquay doit donner ses explications sur la crise qui dure depuis bientôt huit jours.

FAITS HISTORIQUES.

La crise ministérielle déterminée par le refus du parti français de soutenir plus longtemps le cabinet Norquay privé de l'appui du parti anglais a commencé mercredi dernier au soir, 29 mai. Informé par M. Royal de la décision que le parti français venait de prendre à l'unanimité (voir la lettre officielle de M. Royal), M. Norquay mande immédiatement MM. Walker et Brown; il était près de sept heures du soir. Ces messieurs se forment en Conseil, rédigent une minute extrêmement blessante et injurieuse pour un de leurs collègues, et s'en vont par les rues de Winnipeg convoquer une réunion de tous les membres du parti anglais.

MM. Norquay, Walker et Brown avaient-ils le droit constitutionnel de passer un tel ordre en conseil avant la résignation de MM. Royal et Delorme?

Le Conseil Exécutif pouvait-il donner effet à des décisions prises à l'insu d'une partie des membres qui le composent? MM. Royal et Delorme n'ont envoyé leur résignation que jeudi vers deux heures de l'après-midi, et M. Norquay tenait conseil dans la soirée de mercredi.

Que M. Norquay, avec ou sans l'assentiment de l'administrateur, ait agi irrégulièrement durant cette crise; que ses actes aient été une suite ridicule et non interrompue de bévues et d'inconstitutionnalités, la chose ne surprendra personne de ceux qui connaissent ce lourd personnage.

M. Norquay s'abouche donc avec le parti anglais dans la nuit de mercredi à jeudi, et on décide d'avoir une réunion secrète à 10 heures le matin du 29 chez M. D. M. Walker. M. Royal avait la veille informé M. Norquay que le parti français s'assemblerait à 11 heures le lendemain matin afin de connaître sa réponse et d'aviser.

La lettre de M. Royal raconte ce qui s'est passé à cette réunion du parti français dont un seul membre était absent, M. C. Nolin: et encore M. Nolin s'est il empressé de donner son adhésion pleine et entière à ce qui s'y est passé.

Vers le même temps, M. Norquay tenait son assemblée chez le procureur général Walker. Ces sortes de réunions, *caucus*, sont tenues pour secrètes, et personne n'en doit publier ou raconter les discussions, ni les incidents; cependant, en fait, il est rare qu'il en soit ainsi, et ce qui est le secret de plusieurs devient vite le secret du public en général. Or, d'après la rumeur, voici ce qui se serait passé au *caucus* anglais composé de MM. Norquay, Walker, Brown, Sifton (orateur), Biggs, Taylor, Gunn, Cowan, McKenzie, Ross, Scott, Lusted et Sutherland: MM. Drummond et Stevenson étaient absents, ce dernier étant dangereusement malade. M. Norquay aurait dit que le temps était enfin arrivé d'une entente cordiale entre tous les membres du parti anglais; que les français l'avaient mis de côté, lui, et qu'il était décidé à travailler dorénavant exclusivement pour le parti anglais; que M. Royal depuis six ans avait été le seul obstacle qui s'était dressé sur son chemin pour le contrecarrer et l'empêcher d'accomplir son programme qui était l'abolition de l'usage officiel de la langue française, une répartition nouvelle de sièges électoraux de manière à ne laisser aux français que cinq ou six comtés, etc; qu'il souffrait depuis longtemps le martyre de voir M. Royal donner tout le patronage aux français, s'entourer continuellement d'employés français; et que souvent, lui M. Norquay, avait vu les bureaux du gouvernement tellement encombrés de français que c'était en les reculant qu'il pouvait pénétrer jusqu'à son appartement. Gouvernons le pays sans eux, malgré eux, et contre eux, s'écria-t-il en finissant cette harangue animée du fiel le plus empoisonné contre le parti français, et dont nous ne pouvons rapporter que quelques lambeaux incomplets.

Le Dr. Cowan dit que pour sa part la chose lui allait à merveille, et que pour se débarrasser des français il était prêt à suivre M. Norquay, et afin de ruiner le *Métis* il voulait qu'on abolît les impressions françaises.

M. Sifton, l'*Orateur*, fit une sortie des plus enflammées contre le parti français qu'il déteste, dit on, autant que les conservateurs.

M. Brown opina du bonnet; M. Lusted, *idem*; M. Biggs, *idem*; M. Sutherland, *idem*, etc., etc.

Il fut de plus convenu, vu la trahison (?) de M. Royal que l'on affirmait s'entendre avec M. Scott, il fut de plus décidé par un certain nombre, MM. Biggs, Ross, Sutherland, etc., et expressément promis par M. Norquay que l'une des conditions du pacte était de se passer de M. Scott, de le rejeter et de ne jamais former un cabinet dont il serait un des membres.

Or, dès le lendemain M. Norquay trahissant ses amis fesait promettre à M. Scott le département des Travaux Publics *après la session*.

Tel est le rapport fait par la rumeur. Or, pendant que le parti anglais chauffé à blanc par Norquay et Sifton, et dans le moment où le Docteur Cowan décidait de purger Manitoba de la race française, que fesaient les représentants de celle ci assemblés au bureau de M. Royal, Ministre des Travaux Publics?

Justement indignés de la ridicule prétention de M. Norquay, qui s'arrogeait implicitement le droit de dicter au parti le choix de ses représentants dans le gouvernement, justement indignés de voir M. Norquay briser le premier le pacte du mois d'Octobre 1878, justement outragés par l'infâme trahison de cet homme sans pudeur, les députés français décidaient la retraite du cabinet de MM. Royal et Delorme et d'en appeler à l'opinion publique modérée de la province et au *fair play* britannique de l'injustice dont ils seraient la victime.

Ils avaient le pouvoir; le ministère n'était soutenu que par eux; ils formaient une majorité suffisante, et c'était afin de ne pas gouverner sans les anglais qu'ils avaient décidé de perdre tous ces avantages; et voilà que pour reconnaître tant de dévouement et de générosité, le parti anglais en profitait pour leur faire exactement ce qu'ils avaient voulu lui épargner à lui-même. Croit on par hasard, que M. Norquay se serait inquiété du parti anglais si le parti français avait gardé le silence? Bah! M. Norquay venait de gouverner cinq mois avec deux partisans seulement de son côté; il aurait volontiers continué pendant dix ans si nous avions voulu le tolérer. Jamais cet homme, profondément égoïste, ne pouvait supposer pareille générosité chez les français, et la décision de ces derniers le rendit fou de rage et de vengeance. En effet, pour les hommes comme lui, et ils sont nombreux, la démarche du parti français ne pouvait couvrir qu'une trahison; les sublimes folies qui s'appellent dévouement, générosité, principes, libéralité n'existent pas pour eux, et ils n'y croient pas chez les autres.

Et de fait, M. Norquay a parlé de trahison: or, le parti français était au pouvoir, il gouvernait avec M. Norquay, son intérêt n'était-il pas d'en profiter, et de faire tous ses efforts pour continuer ce doux état de choses? Nous n'avions donc pas intérêt à une crise ministérielle qui nous exposait à une situation pire. Où est la trahison? A M. Norquay de répondre.

Il fut en outre signé un *round robin* au *caucus* anglais par tous les membres présents s'engageant à suivre M. Norquay dans toutes ses mesures anti-françaises; et c'est alors qu'il fut aussi résolu que MM. Walker et Brown garderaient leurs portefeuilles jusqu'à la fin de la session, que celle ci serait terminée au plus vite possible, et que durant la vacance MM Scott et Cowan entreraient dans le gouvernement.

Il va sans dire que l'excitation était grande à Winnipeg; tout le monde était surpris, et chacun de se demander comment tout cela allait finir? La seance de la Chambre arriva sur ces entrefaites, à 3 heures de l'après-midi, et un public fiévreux d'impatience encombra bientôt la galerie.

Deux insultes à la Chambre.

La séance de jeudi après midi restera célèbre dans nos fastes parlementaires Interpellé par M. LaRivière avant l'appel des ordres du jour, sur la crise ministérielle M. Norquay commença à donner des explications, lorsqu'il fut interrompu par M. Royal qui lui demanda s'il en avait obtenu la permission de l'administrateur.

"Oui, répondit, M. Norquay."

Cependant, effrayé de ce qu'il venait de dire, il se rassit presque aussitôt, disant qu'il ajournait la suite des explications au moment où les documents officiels s'y rapportant seraient déposés sur la table du greffier.

Or, quelle est la vérité?

Par les documents mis devant la chambre le lendemain vendredi, il appert que M. Norquay n'avait pas obtenu la permission de l'administrateur le 29; car la lettre du juge-en-chef Wood, administrateur, est datée du 30 seulement.

Comment appeler ce procédé et cette affirmation de M. Norquay?

Nous devons ajouter que la chambre s'ajourna immédiatement jeudi jusqu'à vendredi.

Qu'arriva-t-il le lendemain, vendredi?

M. Norquay, à 3 heures et demie, déposait entre les mains du greffier tous les documents se rattachant à la résignation de MM. Royal et Delorme, et entr'autres la célèbre lettre de l'administrateur, et une demi heure après le *Free Press* publiant le tout se vendait sur la rue. Nous n'avons pas à blâmer le *Free Press*; mais si la Chambre mieux éclairée sur ses privilèges et plus jalouse de sa dignité avait censuré vertement M. Norquay d'avoir communiqué ces documents à la presse avant le Parlement; si la Chambre avait rapproché de cette infraction à ses justes privilèges l'affirmation de M. Norquay de la veille si vite démentie par l'administrateur, M. Norquay n'aurait eu que le châtiment de son ignorance, de son peu de véracité et de sa mauvaise foi.

Le *Times* de samedi a fait une charge furibonde contre M. Norquay d'avoir communiqué avec le *Free Press* plutôt qu'avec lui. Si le *Times* connaissait mieux l'homme qu'il cherche à encenser en ce moment, peut-être serait-il moins injuste pour le parti français et plus juste envers M. Royal.

MESSAGE.

WOOD.

Documents se rapportant à la résignation de l'Hon. M. J. Royal comme Membre du Conseil Exécutif de la Province soumis à la Chambre vendredi le 30 Mai, 1879.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Winnipeg, 30 Mai, 1879.

Minutes du Conseil.

Minutes d'une assemblée du Conseil Exécutif, tenue aux Bureaux du Gouvernement, à Winnipeg, mercredi, le 28ème jour de Mai A. D. 1879.

Présents: les honorables Messieurs Norquay, Walker et Brown

M. Norquay communique au Conseil une conversation qu'il vient d'avoir avec le Ministre des Travaux Publics dans laquelle il (M. Royal) était chargé d'un message des représentants des divisions françaises à l'effet qu'ils ne pouvaient continuer d'appuyer le gouvernement plus longtemps, parceque le gouvernement, tel que présentement constitué, ne commandait pas l'appui d'une majorité des membres représentant les circonscriptions anglaises, insistant pour que des changements soient faits, et suggérant que le Capitaine Scott, membre pour Winnipeg, soit pris dans le cabinet.

Messrs Walker et Brown ont de suite offert leur résignation à l'Hon. M. Norquay l'assurant qu'ils continueraient à lui donner leur cordial appui et leur co-opération dans l'adoption de toute mesure destinée à favoriser les intérêts de la Province, et à le laisser entièrement libre, tant en l'assurant en même temps que, dans leur opinion, aucune combinaison d'hommes du côté anglais de la chambre ne commanderait l'appui d'une majorité tant que M. Royal resterait dans le Cabinet, vu que contrairement à leur attente, il ne paraissait pas avoir pris des moyens sérieux de faire disparaître la flétrissure de certaines allégations et accusations d'une nature grave qui ont été portées contre lui par les journaux, à l'époque des dernières élections générales, ce qui rendait leur position dans les circonstances très-embarrassante.

J. NORQUAY.

Winnipeg, 29 Mai, 1879.

Monsieur,

Relativement à la conversation que nous avons eue hier, dans laquelle vous m'avez annoncé que vous étiez député par les membres de la Chambre représentant les circonscriptions françaises, pour m'informer qu'ils ne pouvaient plus longtemps continuer d'appuyer le gouvernement, pour la raison que le gouvernement ne commandait pas l'appui d'une majorité des membres anglais, j'ai l'honneur de vous prier de mettre le département auquel vous présidez à la disposition du gouvernement, vu que je crois que ce refus des membres parlant anglais d'appuyer le gouvernement est dû à votre présence dans le cabinet.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. NORQUAY,
Premier Ministre.

Hon Joseph Royal.
Ministre des Travaux Publics.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre datée de ce jour, offrant votre résignation comme membre du Conseil Exécutif de la Province de Manitoba, et de vous informer qu'elle a été acceptée.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur.
C. P. BROWN.
Secrétaire Provincial.
par GEORGE ROY.
Député

A l'Hon. Joseph Royal, M. P. P.
Winnipeg.

Winnipeg, 30 Mai, 1879.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre de ce jour, avec les documents se rapportant à la résignation de l'Hon. M. Royal, comme Ministre des Travaux Publics, et me demandant la permission de les mettre devant la Chambre. Je vous autorise et consens à ce que vous mettiez ces documents devant l'Assemblée Législative et que vous donniez les explications qui s'y rapportent.

Votre, etc.,
E. B. WOOD,
Administrateur.

Hon. John Norquay.
Winnipeg

Je certifie que la lettre ci-dessus est une vraie copie.

RICE M. HOWARD,
Greffier du Conseil Exécutif.

Nouvelles Locales.

— Lundi et mardi nous avons eu une chaleur d'été.

— Quand les nouveaux ministres seront-ils nommés? et qui sont ils?

— Y aura-t-il dissolution de la Chambre comme l'indique le *Times* d'hier?

— Le *Métis* a reçu par le Steamer *Minnesota*, dimanche dernier, son approvisionnement de papier.

— Un photographe a transporté ces jours derniers son instrument à St Boniface pour prendre des vues de Winnipeg.

— La politique est à l'ordre du jour. Tout le monde prend un grand intérêt à la crise. On l'entend discuter sur les rues dans tous les petits groupes.

— Le Maire de Winnipeg a télégraphié et écrit au gouvernement d'Ottawa pour demander la localisation immédiate du pont entre Winnipeg et St. Boniface.

— Les RR. PP. Lacombe et Leduc, et M. O. Monchamp de Winnipeg, se sont embarqués hier à New York pour l'Europe.

— Aux dernières nouvelles, la santé de notre digne Archevêque Mgr. Taché n'était pas trop bonne. Sa Grâce n'a pu continuer son voyage d'Europe et a dû rester à Montréal.

— L'hon. M. Norquay a annoncé en Chambre mardi que la résignation de l'hon. M. Delorme, comme Ministre de l'Agriculture avait été accepté. Celle de l'hon M. Royal avait été acceptée dès jeudi dernier.

— Le plus beau magasin de Winnipeg est sans contredit celui de MM Stobart, Eden et Cie. Le service y est bien fait; on y parle français, et les marchandises de la première qualité et du premier choix.

— Jugement a été rendu samedi dernier dans la contestation d'élection de Ste. Anne. L'Hon. M. Nolin, député actuel perd son siége et est disqualifié pour sept ans. On nous informe que M. Nolin sera donné avis d'appel de ce jugement.